

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 3

Mardi 18 juin 2024

Présents :

Enseignants : Mme Peschel (classe de PS-MS), Mme Fougéanet (classe de MS-GS), Mme Legleye (classe de GS-CE1), Mme Neuville (classe de CP), M. Clare (classe de CE1 et Direction), Mme Capelli (classe de CE2), M. Brette (Classe de CM1 en remplacement de Mme Barbereau), M. Chaumeil (classe de CM1-CM2), Mme Da Costa (Classe ULIS) et Mme Paoli nommée sur l'école à la rentrée 2024

Parents d'élèves Titulaires : Mme Bouysse Marion, Mme Clément Nelly, Mme Lamothe Gaëlle, Mme Mons Mélanie

Représentants de la municipalité : M. Géraudie, Mme Crouzette

Excusés :

IEN : Mme Lavergne Catherine, Inspectrice de l'Education Nationale Circonscription de Tulle Vézère

DDEN : M. Petitjean Bruno

Enseignants : Mme Barbereau (classe de CM1), Mme Billard Joanna (Titulaire Remplaçante)

Parents d'élèves élus : Mme Meilhac Sandrine, Mme Priem Sarah, Mme Rougé Virginie, M. Blanc Mathieu, M. Miel Xavier

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du compte-rendu du conseil d'école du mardi 19 mars 2024
- Prévision des effectifs, organisation pédagogique et répartition des élèves pour la rentrée scolaire 2024.
- Bilan annuel des projets de classe, sorties culturelles, rencontres sportives
- Projets de classe, sorties culturelles, rencontres sportives en périodes 4 et 5
- Validation de la liste du matériel scolaire demandé aux parents pour la rentrée 2024
- Bilan financier annuel de l'association USEP de l'école et validation de la cotisation annuelle demandée aux parents pour la rentrée 2024
- Information sur la Fête de l'école du samedi 22 juin 2024
- Questions diverses émanant des représentants de parents d'élèves

1. Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 19 mars 2024

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité des membres de droit.

2. Prévision des effectifs, organisation pédagogique et répartition des élèves pour la rentrée scolaire 2024

Année Scolaire 2024-2025	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Dispositif ULIS	Classe	Total élèves par classe	Total élèves par Cycle
Maternelle Cycle 1		14	9								PS - MS	23	45
	TPS / PS / MS / GS			6	16						MS - GS	22	
Elémentaire Cycle 2					21					0	CP	21	71
						18				2	CE1	18	
CP / CE1 / CE2							19			5	CE2	19	
Elémentaire Cycle 3							6		10	2	CE2 - CM2	16	57
								22		4	CM1	22	
CM1 / CM2									19		CM2	19	
Effectif par niveau de classe	0	14	15	16	21	18	25	22	29	13	Élèves ULIS		173

Il a été décidé en conseil des maîtres du mois de mars 2024 une modification de la répartition pédagogique pour la rentrée de septembre 2024 (Année scolaire 2024 – 2025).

Du fait de l'effectif prévisionnel d'élèves de cycle 1 (Maternelle), il a été décidé le glissement d'un poste enseignant vers le cycle 3 (Cours Moyen).

A la rentrée 2024, il y aura donc deux classes de maternelle, une classe de PS-MS (Mme Fougeanet) et une classe de MS-GS (Mme Legleye).

Cette modification de la répartition permet d'alléger les effectifs des niveaux CE2 et CM2 qui incluront la majorité des élèves du dispositif ULIS. La classe ainsi créée sera une classe de CE2 – CM2.

Une nouvelle enseignante, Mme Paoli nommée sur l'école pour la rentrée 2024 aura la classe à double-niveau CE2-CM2. Mme Peschel prendra la suite de M. Chaumeil en CM2.

La Direction Académique (DSDEN) demande que la répartition des élèves se fasse sur un critère objectif.

Pour la rentrée de septembre 2024, le **choix des élèves de MS** pour le double niveau MS – GS se fera sur critère d'âge : **les enfants de MS les plus âgés iront dans le double niveau MS - GS.**

En tenant compte des effectifs actuels connus cela donnerait la répartition suivante :

- une classe de **PS - MS** (Mme Fougeanet) qui accueillera **14 élèves de PS** et **9 élèves de MS**.
- une classe de **MS – GS** (Mme Legleye) qui accueillera **6 élèves de MS** et **16 élèves de GS**

Pour la rentrée de septembre 2024, le choix des élèves pour le double niveau CE2 – CM2 se fera également sur critère d'âge.

Pour les élèves de CE2 à la rentrée 2024 : les enfants **les plus âgés** iront dans le double niveau CE2 – CM2.

Précision : Les élèves ayant déjà été en double niveau (en 2022 – 2023 ou 2023 - 2024) sont automatiquement inscrits dans la classe à simple niveau CE2 (Mme Capelli).

Pour les élèves de CM2 à la rentrée 2024 : les enfants **les plus jeunes** iront dans le double niveau CE2 – CM2.

Précision : Les élèves ayant déjà été en double niveau (en 2022 – 2023 ou 2023 - 2024) sont automatiquement inscrits dans la classe à simple niveau CM2 de Mme Peschel.

En tenant compte des effectifs actuels connus cela donnerait la répartition suivante :

- une classe de **CE2** (Mme Capelli) qui accueillera **19 élèves de CE2**.
- une classe de **CE2 – CM2** (Mme Paoli) qui accueillera **6 élèves de CE2** et **10 élèves de CM2**.
- une classe de **CM2** (Mme Peschel) qui accueillera **19 élèves de CM2**.

Monsieur Clare précise qu'aucune modification ne sera apportée à la répartition des élèves décidée en conseil des maîtres.

Un mail d'information portant sur la répartition des futurs élèves de MS, de CE2 et CM2 sera envoyé prochainement à l'ensemble des parents des élèves de ces niveaux.

Les perspectives d'évolution des effectifs confortent la mise en œuvre de cette nouvelle répartition pédagogique dès la rentrée 2024. En effet pour la rentrée 2025, alors que 5 élèves seulement sont inscrits sur les tables de naissance de la commune de Seilhac et feront leur entrée en PS, 29 élèves de CM2 auront quitté l'école pour le collège en juin 2025.

A ce jour, compte-tenu des éléments chiffrés dont nous disposons, la prévision d'effectif pour la rentrée 2025 pourrait être de 148 élèves en comptabilisant les 13 élèves du dispositif ULIS.

Entre la rentrée 2024 et la rentrée 2025, l'école perdrait l'équivalent d'une classe soit 25 élèves... (173 -148)

Pour la rentrée de septembre 2025, l'effectif total des classes de maternelle se situerait alors autour de 30 / 35 élèves contre 45 / 48 en 2024 – 2025 et 56 actuellement en 2023 – 2024.

A ce jour, aucune information relative à une éventuelle fermeture de poste n'a été communiquée à la Mairie de Seilhac.

3. Bilan annuel des projets de classe, sorties culturelles et rencontres sportives

Médiathèque de Seilhac

Périodes 4 et 5 :

- En mars, rencontre organisée par la médiathèque de Seilhac avec l'illustratrice Mathilde Joly. Les élèves de CP et de CE1 bénéficieront d'une animation autour du métier d'illustratrice d'albums de jeunesse et participeront à un atelier de création. La rencontre est prévue le **vendredi 22 mars 2024** au cours de la matinée.
- **En mars 2024 : « Fête du Court métrage »** : pour tous les niveaux de classe avec une projection par cycle. Le **jeudi 21 mars 2024**, le matin pour les classes de maternelle et l'après-midi pour les classes de l'élémentaire.
- **Mai 2024** : vote pour « **Le Prix des Incorruptibles 2024** » auquel participent les classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et de cycle 3 (CM1 et CM2). Pour rappel, tout au long de l'année les classes ont lu des albums et des livres de littérature de jeunesse sélectionnés par les Incorruptibles pour l'année scolaire 2023-2024.
- Pour les maternelles : vote pour « **Le prix de l'album jeunesse 2024** ».

Théâtre L'Empreinte de Tulle

Comme chaque année, la communauté d'agglomération de Tulle offre un spectacle à chacune des classes (entrée et transport).

Classes de cycle 3 (CM1 et CM2) :

- **Jeudi 9 novembre 2023** à 14h00 : spectacle « **A vue** » au Théâtre de Tulle.

Classes de cycle 2 (CE1, CE2 et Classe ULIS) :

- **Lundi 11 décembre 2023** à 14h00 : spectacle « **Le soldat et la Ballerine** » au Théâtre de Tulle.

Classes de GS – CE1 et CP :

- **Mardi 13 février 2023** à 14h45 : spectacle « **Le complexe du pingouin** » au théâtre de Tulle.

Cinéma VEO de Tulle : « Ma classe au Cinéma ! »

Classes de cycle PS-MS et MS-GS et GS-CE1 et CP :

- **Vendredi 15 décembre 2023** (matin) film « **L'incroyable Noël de Shaun le mouton** »

Classes de CE1 et CE2 :

- **Lundi 18 décembre 2023** (après-midi) film « **Nina et le secret du hérisson** »

Classes de cycle CM1 et CM1 - CM2 :

- **Lundi 18 décembre 2023** (après-midi) film « **We have a dream** »

Monsieur Clare remercie à cette occasion l'APE de l'école de Seilhac qui a participé pour moitié au coût du transport et des entrées.

Séances de natation

- **Séances de natation** au centre aquarécréatif de Tulle **du 9 au 20 octobre 2023** (1 séance par jour chaque après-midi pendant deux semaines) pour les élèves de CE1 et CM1.
- **Séances de natation** au centre aquarécréatif de Tulle **du 20 novembre au 1^{er} décembre 2023** (1 séance par jour chaque après-midi pendant deux semaines) pour les élèves de CP et CM1- CM2.
- **Séances de natation** au centre aquarécréatif de Tulle **du 3 au 14 juin 2024** (1 séance par jour chaque après-midi pendant deux semaines) pour les élèves de GS et CE2.

Rencontres sportives USEP

Périodes 1 et 2 :

- **Initiation au rugby** à Naves : le mardi 3 octobre 2023 (après-midi) pour les élèves de CM1 et CM2
- **Cross USEP de secteur** au lac de Seilhac : initialement prévu le jeudi 16 novembre et reporté au **vendredi 17 novembre 2023** (matin) pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2
- **Cross départemental USEP** à Pompadour : initialement prévu le 13 décembre 2023 et reporté au **20 décembre 2023** pour les élèves sélectionnés dans les niveaux CE2, CM1 et CM2 (23 élèves).

Période 3 :

- **Activités gymniques** pour les élèves de TPS-PS, MS-GS et GS à Lagraulière le **vendredi 19 janvier 2024** (après-midi).
- **Handball** pour les élèves de CM1 et CM1-CM2 au Gymnase de Seilhac avec les deux premières séances menées par un éducateur sportif les **mardis 23 et 30 janvier 2024**.
- **Escrime** pour les élèves de CE2 à la salle des associations de Seilhac tous les lundis matin à partir du 8 janvier 2024 (5 séances) avec une rencontre programmée avec l'école de Chamboulive dans la salle de fête de Chamboulive le **lundi 12 février 2024**.
- **Vélo** pour les élèves de la classe ULIS de Mme Da Costa. Pratique quotidienne avec parcours d'entraînement dans la cour de récréation pendant 3 semaines à partir du **lundi 8 janvier 2024**.

Période 4 :

- **Danses traditionnelles** : « Bal » à Seilhac le **12 mars 2024 matin** pour les élèves des classes de PS-MS, MS-GS, GS-CE1, CP, CE1 et **après-midi** pour les élèves de CE2 et de la classe ULIS.
- **ANNULATION (Conditions météo) : Jeux collectifs / Orientation** au Lac de Seilhac le **jeudi 28 mars 2023** (journée) : CP, CE1, CE2 et classe ULIS
- **Jeux d'opposition** pour les élèves de MS – GS et GS à Naves le **vendredi 29 mars 2024** (après-midi).

- **Orientation** à Sédières le **vendredi 12 avril 2024 pour la classe** de CM1 - CM2

Période 5 :

- **Rencontre Multi-activités** pour les élèves de PS – MS, MS - GS et GS à Saint-Jal le **vendredi 24 mai 2024** (journée) **reportée en raison des conditions météo au 24 juin 2024** (journée).
- **Rencontre Athlétisme** au stade de Saint-Clément pour les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 le **jeudi 20 juin 2024** (journée) **reportée en raison des conditions météo au 4 juillet 2024** (journée).
- **Rencontre Athlétisme** au collège de Seilhac dans le cadre de la liaison CM2 – 6^{ème} le **mardi 18 juin 2024** (journée)

« Permis Piéton avec la Gendarmerie de Seilhac »

Les élèves de CE2 ont bénéficié cette année d'une préparation au permis piéton par la gendarmerie de Seilhac. L'objectif de ce dispositif est de responsabiliser les enfants de CE2 en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes et qu'ils doivent développer des réflexes de précaution spécifiques.

Cette intervention de 40 minutes a été réalisée par une gendarme de Seilhac le **lundi 27 novembre 2023** pour faire prendre conscience du danger et motiver les enfants à passer leur « Permis piéton ». L'enseignante a ensuite pris le relais et a formé les enfants pendant quatre séances de 30 minutes.

La gendarme est intervenue à nouveau le **jeudi 21 décembre 2023** pour faire passer un test aux enfants au moyen d'un questionnaire à choix multiples. Tous les élèves de CE2 ont obtenu leur permis piéton.

« Sensibilisation à la Question de l'Environnement par le CPIE de la Corrèze (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) »

La classe de CM1 a bénéficié le **mardi 16 janvier 2024** de l'intervention de Mme Jacqueline Gout, médiatrice en Environnement au CPIE de la Corrèze.

Elle a proposé aux élèves, « futurs propriétaire » une sensibilisation des élèves en les projetant sur la réalisation d'achats responsables en vue de l'aménagement d'une maison.

« Prévention Bucco-dentaire »

Dans le cadre du plan de prévention bucco-dentaire lancé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, l'Assurance Maladie a mis en place des actions d'accompagnement et de suivi personnalisé en direction des enfants de CP.

Mme Mélissa Rol, conseillère technique à la CPAM de la Corrèze est intervenue auprès des élèves de CP de Mme Neuville le **jeudi 18 janvier 2024**.

Le dispositif mis en place prévoyait une séance d'information collective en classe de CP de façon à sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaire le matin en classe entière et une séance de dépistage par un chirurgien-dentiste dans les locaux de l'école l'après-midi.

« Petits Champions de la Lecture »

Les élèves des classes de CM1 et CM1 - CM2 ont participé à l'action « Petit Champion de la Lecture » dans le cadre de la semaine de la Lecture. Tout au long du premier semestre, les élèves s'entraînent à la lecture à voix haute de divers passages des livres étudiés en classe.

Le projet a été finalisé par une lecture en public avec un jury le **vendredi 19 janvier 2024**. Cet événement était inscrit à l'agenda de la Médiathèque de Seilhac.

Deux élèves ont été sélectionnés pour représenter l'école lors de la rencontre départementale qui s'est déroulé le mercredi 14 février 2024 à Argentat.

Il s'agit d'Adélie de la classe de CM1 et d'Emile de la classe de CM1-CM2.

« Opération e-reporter »

A l'occasion de la 35^{ème} édition de la Semaine de la Presse et des Médias, les élèves de la classe de **CM1** ont été accompagnés dans la réalisation d'un blog d'actualité lors d'une intervention de M. Colas Jutas, journaliste le **vendredi 26 janvier 2024**.

« Initiation à l'Occitan »

Les élèves de la classe de **CM2** bénéficient depuis le début d'année d'une séance d'initiation hebdomadaire à l'Occitan. C'est Monsieur Beune, professeur au collège de Seilhac qui intervient afin de faire découvrir cette langue ancienne patrimoniale qui fait l'objet d'une option dès l'entrée en classe de Sixième au collège Armande Baudry de Seilhac.

« Permis Internet avec la Gendarmerie de Seilhac »

Les élèves de la classe de **CM1- CM2** bénéficieront le **vendredi 22 mars 2024** (après-midi) d'une intervention de la gendarmerie de Seilhac sur la thématique des dangers d'internet et des réseaux sociaux. Examen de validation et remise des diplômes le **lundi 17 juin 2024**.

« Projet Education à l'environnement : Sensibilisation sur les milieux aquatiques avec la Maison de l'Eau et de la Pêche »

Un parcours de sensibilisation a été défini pour les 5 classes de niveau élémentaire :

- le **mardi 30 avril 2024**, la classe de CP se rendra au bord du Brezou pour y observer la faune afin d'amener les enfants à prendre conscience de la biodiversité des milieux aquatiques.
- le **jeudi 4 avril 2024**, les élèves de CE1 et CE2 assisteront à deux animations sur le cycle de l'eau.
- **ANNULATION** en raison des conditions météo : le **jeudi 6 juin 2024**, les élèves de CM1 et CM2 devaient se rendre au lac de pêche de Seilhac pour une découverte du milieu aquatique au travers d'une activité de loisir. La classe de CM1-CM2 devait pêcher le matin et la classe de CM1 l'après-midi. Un pique-nique devait être organisé sur place pour agrémenter cette journée. Aucune possibilité de report.

« Animation Tulle Agglo sur le tri des déchets »

Les trois classes de cycle 2 se verront proposer une animation en classe portant sur le tri des déchets.

CP : **vendredi 5 avril 2024** (après-midi 14h00 - 15h30) avec CP ULIS

CE1 : **lundi 11 mars 2024** (matin 9h00 - 10h30) avec les élèves de CE1 de la GS-CE1 et CE1 ULIS

CE2 : **lundi 11 mars 2024** (après-midi 14h00 - 15h30) et **lundi 25 mars** (matin 9h00 - 10h30) avec CE2 ULIS

Les élèves de CE2 approfondiront leur approche du tri en bénéficiant d'une seconde intervention intitulée « De la matière première à l'objet recyclé ».

Projet nature « *Découverte de la faune sauvage locale, son milieu de vie : la forêt avec la Maison de la Chasse et de la Nature* »

Les élèves de CP de la classe de Mme Neuville ont bénéficié d'une animation en éducation à l'environnement par la *Maison de la Chasse et de la Nature de la Corrèze*.

Les élèves ont bénéficié de l'intervention en classe de M. Mathieu Presset, le **vendredi 8 mars 2024** afin de travailler sur le thème de la découverte de la forêt et de sa faune.

Pour finaliser ce projet, les élèves se sont ensuite rendus à la *Maison de la Chasse et de la Nature* à Champagnac-la-Noaille **lundi 18 mars 2024**.

« Si on lisait pour les autres... »

Les classes de CP et CM1 ont participé par l'enregistrement sonore d'un album sélectionné par la classe parmi les auteurs présents lors de la seconde édition du Salon du livre de jeunesse qui se déroule à l'aéroport de Brive. Leurs enregistrements seront mis à la disposition des visiteurs à l'occasion de la journée du 6 avril 2024.

« Semaine des Maths »

Les élèves des classes de CE1, CE2 et CM1 ont participé à la semaine des mathématiques qui s'est déroulée du 13 au 20 mars 2024 sur le thème "Mathématiques : l'important c'est de participer !".

Cette semaine a pour objectifs de proposer une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques.

La thématique des séquences vidéo et des problèmes à résoudre était en lien direct avec l'actualité de 2024.

Les élèves ont ainsi pu travailler sur les Jeux Olympiques.

Monsieur Clare remercie la Mairie qui par sa participation aux frais de transport permet d'offrir à nos élèves une grande diversité de sorties sportives et culturelles.

4. Information sur les sorties prévues dans chacune des classes pour la fin d'année scolaire

- Classes de PS – MS et MS - GS sortie au **Jardin de Colette** le mardi 11 juin 2024
- Classes de CE1, CE2 et classe ULIS sortie au **Village du Bournat** le lundi 10 juin 2024
- Classes de GS et CP sortie à la **Maison de l'Arbre** de Chamberet le mardi 18 juin 2024
- Classes de CM1 et CM1 – CM2 **Journée « Sport nature »** et canoë à Uzerche prévue initialement le vendredi 21 juin 2024, reportée en raison des conditions météo au mardi 2 juillet 2024.
- Classe de CM1-CM2 Journée « **Découverte de la permaculture** » à la ferme de la famille Calvet le lundi 24 juin 2024.

Monsieur Clare remercie l'APE de l'école qui permet la réalisation des sorties prévues tout au long de l'année scolaire. L'APE a participé au financement de la sortie au cinéma en décembre et a alloué 12 € par élève pour le financement des sorties de fin d'année scolaires.

5. Validation de la liste du matériel scolaire demandé aux parents pour la rentrée 2024

Monsieur Clare présente les listes du matériel demandé pour chacun des niveaux pour la rentrée 2024.

Il précise qu'une vigilance particulière doit être accordée par les parents au renouvellement du petit matériel de la trousse. Les enseignants sont quotidiennement obligés de fournir du matériel aux élèves, ce qui a un coût très élevé au final et qui pénalise les budgets alloués à chacune des classes.

Monsieur Clare remercie la Mairie pour la dotation scolaire qui est maintenue au niveau des années scolaires précédentes (53 €).

Monsieur Clare profite de l'occasion pour remercier la Mairie qui cette année encore a assuré le renouvellement des équipements informatiques de la classe de CE2 de Mme Capelli qui a été dotée d'un écran multi-média de dernière génération en remplacement du TBI « victimes de l'obsolescence programmée ».

L'école se voit également dotée de 15 tablettes numériques.

Monsieur le Maire précise qu'au cours de l'été, la classe de CE1 sera entièrement refaite permettant de retirer la moquette murale et l'installation d'un nouveau revêtement de sol.

6. Bilan financier de l'association USEP

Mme Capelli, trésorière de l'association USEP de l'école primaire de Seilhac dresse le bilan financier en cette fin d'année scolaire 2023 – 2024.

L'achat des licences USEP pour l'ensemble des élèves a coûté 939,05 €. Monsieur Clare explique que

comme chaque année, les licences sportives sont entièrement financées par l'Association USEP de l'école de Seilhac. Cette année la vente des billets de tombola a rapporté 498 €. L'association a donc engagé 441 € de ses fonds afin de permettre aux élèves de participer à l'ensemble des activités sportives proposées par l'USEP. Sans l'achat des licences, l'école ne pourrait participer à toutes ces rencontres.

Monsieur Clare rappelle que les seules entrées financières de l'association USEP de l'école sont la tombola de début d'année pour laquelle l'école conserve 25 %, et la vente des photos scolaires en fin d'année scolaire pour laquelle l'école garde 35 % du montant des ventes. Cette année, les photos ont rapporté 1562 € à l'école.

En raison des coûts sans cesse croissants du transport, des entrées et ateliers pédagogiques réalisés lors des sorties, l'école s'est vue dans l'obligation de mettre en place une participation annuelle des familles à hauteur de 10 € afin de maintenir les sorties et activités traditionnellement prévues chaque année.

Cette participation des parents avait été mise en œuvre après validation du conseil d'école du 14 novembre 2023. Elle est reconduite pour l'année scolaire 2024 – 2025 avec un montant identique de 10 €.

7. Information sur la Fête de l'école du samedi 22 juin 2024

Monsieur Clare expose le programme de la matinée :

9h50 - 10h00 : Installation des élèves de **Maternelle**
10h00 - 10h15 : Chant choral des élèves de **Maternelle**
10h15 - 10h25 : Danses traditionnelles des élèves de **Maternelle**
10h25 - 10h35 : Danses traditionnelles des élèves d'**Elémentaire**
10h35 - 10h40 : Chant choral des élèves de **CP**
10h40 - 10h45 : Chant choral des élèves de **CE1**
10h45 - 10h50 : Chant choral des élèves de **CE2**
10h50 - 10h55 : Chant choral des élèves de **CM1**
10h55 - 11h00 : Chant choral des élèves de **CM2**
11h00 - 11h05 : Chant commun des élèves du **CP** au **CM2**
11h05 - 11h15 : Danses traditionnelles **avec le public**

Monsieur Clare précise que les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être amenés à varier de quelques minutes (en avance ou en retard) en fonction de l'avancée du spectacle,

Les chants auront lieu sur le podium et les danses devant le podium du lac de Bournazel. Les parents sont invités à arriver suffisamment tôt pour que leur enfant puisse se placer avec ses camarades.

Enfin les enseignants attirent tout particulièrement l'attention des parents sur le fait que le spectacle se déroulant un samedi matin, hors temps scolaire, les enfants sont de ce fait sous l'entière responsabilité de leurs parents. **Tout enfant présent lors de ce spectacle devra donc être accompagné.**

8. Questions émanant des représentants des Parents d'Elèves

Une adresse mail a été créée l'année scolaire dernière afin de recueillir les questions des parents. Les parents ont également diffusé un trombinoscope au début du mois de novembre 2023, ce qui leur permet d'être mieux identifiés de l'ensemble des parents.

Trois questions ont été transmises par mail aux membres du conseil. Aucune question nouvelle n'est abordée par les représentants à l'occasion du conseil.

Question 1 :

Nous voulions évoquer le fait que le goûter des enfants à la garderie n'est constitué que de gâteaux. Nous veillons au quotidien à ce que nos enfants mangent de façon équilibrée et nous sommes déçus de cet apport peu équilibré. Nous sommes conscients que cela représenterait un coût supplémentaire mais l'alimentation est tout de même importante pour la santé et le développement des enfants. Serait-il donc possible de rajouter un fruit ou une compote ?

La mairie entend cette problématique et en fera part à la personne recrutée à partir de la rentrée 2024 pour la direction du centre aéré et l'organisation des temps de cantine et de garderie.

Question 2 :

L'obligation du gâteau industriel pour les anniversaires découle-t-elle d'un texte de loi ou d'une volonté de l'école ?

C'est une obligation qui est imposée aux établissements scolaires soumis aux mêmes règles que les cantines. A savoir la traçabilité des aliments consommés dans le temps scolaire. Cela permet d'éviter les allergies alimentaires et les problématiques d'intoxication.

Question 3 :

Pourquoi le choix de ne pas faire la fête des mères / pères ?

Les enseignants confirment que cela n'est plus dans les priorités du fait que cela demande du temps et que cela a un coût. Cela s'explique également par la prise en compte dans les années antérieures d'enfants ayant perdu un parent. L'équipe réfléchira à l'opportunité de plus investir cette manifestation familiale.

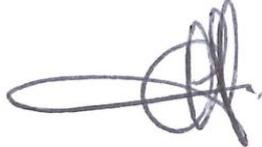
Monsieur le maire souhaite préciser que la mairie maintiendra la tarification progressive de la cantine mise en place depuis la rentrée 2023 tout en précisant l'incertitude quant au financement effectif promis par l'état lors de la mise en œuvre de cette mesure.

Le conseil se termine à 19h30

Compte-rendu rédigé par Monsieur Clare, directeur de l'école primaire de Seilhac.

Signatures

Le représentant des parents d'élèves

Mme CLEMENT Nelly


Le Directeur

ÉCOLE PRIMAIRE DE SEILHAC
AVENUE JEAN VINATIER
10700 - SEILHAC
TEL : 05 55 27 00 20


F. Clare